



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 17 OCTOBRE 2010 CLOTURANT LA SAISON 2010

Ordre du jour :

- rapport moral,
- rapport financier,
- bilan d'activité,
- perspectives d'avenir,
- récompenses à nos meilleurs archers,
- la parole aux officiels.

L'assemblée générale est ouverte à 10h30.

RAPPORT MORAL :

Le président, André LARRATTE, prend la parole :

Mesdames et Messieurs les invités, Mesdames et Messieurs les archers, je vous salue. Merci à tous d'être ici parmi nous.

Je vais vous parler d'une saison en compétition à la compagnie d'arc de FISMES, sans parler des résultats, car Thierry vous en parlera lui-même après.

Nous avons fait 10 concours en salle, et quel bonheur de voir FISMES s'installer sur les concours, avec les tables de camping, parents, enfants et archers, de voir les enfants faire leur concours et les parents mangeaient des bonbons pour passer le stress de la compétition, et à la mi-temps, manger un bout de gâteau tous ensemble que l'un ou l'autre a fait. Cette bonne ambiance fait des envieux parmi les autres compagnies, et les résultats ne sont que meilleurs. Nous sommes souvent sur les podiums.

Sur les concours extérieurs, l'ambiance était la même, avec en plus la sympathie des autres compagnies avec qui on discutait et on riait.

Une vingtaine d'archers, dont certains en découverte, ont tiré le Beursault, tir cher à la compagnie d'arc de FISMES. Une dizaine ont tiré le tir du Bouquet.

Une nouveauté cette année pour la compagnie d'arc de FISMES : 5 archers ont goûté au tir 3D (tir sur des animaux en mousse : voir photos sur le site de la compagnie). Cela a beaucoup plus, même aux accompagnants. Il faut vraiment que l'on organise cela chez Jean-Marie BREMARD, avec un pique nique pour que l'on s'amuse tous ensemble entre nous.

Tous ces concours et cette bonne ambiance sont à découvrir sur notre site internet.

J'en profite pour dire quelques mots sur Jean-Pierre PRZYGODZKI, qui s'occupe du site internet de la compagnie d'arc de FISMES, et qui réalise les tableaux de résultats et les infos flash. Il nous met les photos sur le site, principalement les photos des concours prises par Pascal REITER ou Ludivine PLANTIN. Il nous fait un travail remarquable. Bref, il fait vivre notre site, et pour cela on peut l'applaudir. Merci Jean-Pierre, et merci à tous ceux qui prennent les photos. Cela est une bonne initiative pour notre site.

Jean-Pierre souhaite nous rejoindre au bureau. Pour cela, il faut l'officialiser par un vote.

Le président demande à l'assemblée présente qui est pour, contre ou s'abstient.

L'assemblée votante vote oui à l'unanimité.

Le président souhaite la bienvenue à Jean-Pierre PRZYGODZKI dans le bureau.

Enfin, pour terminer, ça y est, nous avons notre salle avec le mur de stramit. Merci à la ville de FISMES et à Monsieur Jean-Pierre PINON, Maire de FISMES, ici présent, qui prend en charge les locations du gymnase (nous avons maintenant trois créneaux horaires).

Je vais maintenant laisser la parole à Benoit HELLYNCK, capitaine de la Compagnie d'arc de FISMES, qui va nous présenter le bilan financier.

BILAN FINANCIER :

Benoit HELLYNCK transmet les documents aux personnes présentes : bilan réalisé sur la saison 2009/2010 et bilan prévisionnel sur la saison 2010/2011.

Le bilan réalisé pour la saison 2009/2010 est excédentaire de 2903 euros.

L'année précédente s'était finie sur un déficit de 3499 euros.

Il faut voir sur plusieurs années, l'une équilibrant l'autre, avec parfois des décalages de dates entre les charges et les produits.

BILAN D'ACTIVITE :

Thierry CAMUZET nous commente les résultats sportifs des différents concours auxquels ont participé les archers fismois.

Nous avons eu au total 31 podiums, dont un en championnat de France, et un podium entièrement Fismois, lors du départemental Fédéral en extérieur.

Départemental Salle :

En minime homme, Thibaut REITER 2^{ème} et Quentin BREMARD 5^{ème}

En cadet homme, Florian WUNENBURGER 3^{ème}

En vétéran homme, André LARRATTE 1^{er}

Ligue Salle :

En benjamin homme, Jules FREYSS 1^{er} et Maxime SAUCET 6^{ème}
En minime homme, Thibaut REITER 7^{ème}
En cadet homme, Florian WUNENBURGER 9^{ème}
En cadette femme, Ludivine PLANTIN 4^{ème}
En junior homme compound, Alexis CAMUZET 2^{ème}

Département Fédéral (extérieur) :

En minime homme, Thibaut REITER 1^{er}, Quentin BREMARD 2^{ème} et Olivier MOREAU 3^{ème}
En cadette femme, Ludivine PLANTIN 1^{ère}
En junior homme compound, Alexis CAMUZET 1^{er}
En senior femme, Pascale CAMUZET 3^{ème}
En vétéran homme, André LARRATTE 2^{ème}

Départemental FITA :

En vétéran homme, André LARRATTE 1^{er}

Ligue Fédéral :

En minime homme, Quentin BREMARD 1^{er} et Olivier MOREAU 5^{ème}
En cadette femme, Ludivine PLANTIN 1^{ère}
En senior femme, Pascale CAMUZET 8^{ème}

Départemental Beursault :

En benjamin homme, Jules FREYSS 3^{ème} et Maxime SAUCET 4^{ème}
En minime homme, Thibaut REITER 1^{er}, Quentin BREMARD 3^{ème} et Olivier MOREAU 4^{ème}
En cadet homme, Florian WUNENBURGER 3^{ème}
En cadette femme, Ludivine PLANTIN 1^{er}
En junior homme compound, Alexis CAMUZET 1^{er}
En senior femme, Virginie PLANTIN 7^{ème}
En senior homme, Thierry LARRATTE 15^{ème}
En senior homme compound, Thierry CAMUZET 4^{ème}, Pascal WUNENBURGER 5^{ème} et Jean-Marie BREMARD 7^{ème}
En vétéran homme, André LARRATTE 2^{ème}, Jean-François JEROME 4^{ème}
et Jean-Pierre PRZYGODZKI 5^{ème}

Ligue Beursault :

En benjamin homme, Jules FREYSS 3^{ème} et Maxime SAUCET 6^{ème}
En minime homme, Thibaut REITER 1^{er}, Quentin BREMARD 3^{ème} et Olivier MOREAU 5^{ème}
En cadet homme, Florian WUNENBURGER 3^{ème}
En cadette femme, Ludivine PLANTIN 1^{er}
En junior homme compound, Alexis CAMUZET 2^{ème}
En senior femme, Virginie PLANTIN 8^{ème}
En senior homme, Thierry LARRATTE 24^{ème}
En senior homme compound, Thierry CAMUZET 6^{ème}, Pascal WUNENBURGER 10^{ème} et Jean-Marie BREMARD 12^{ème}
En vétéran homme, André LARRATTE 2^{ème}, Jean-François JEROME 6^{ème}
et Jean-Pierre PRZYGODZKI 7^{ème}

6 jeunes de l'école d'arc ont été tirer le concours jeune à REIMS, avec 2 podiums.

Enfin, au **championnat de France BEURSAULT**, André LARRATTE fini 2^{ème} (vice-champion de France), Quentin BREMARD fini 13^{ème} et Thibaut REITER 28^{ème}

Félicitations à tous ces archers qui font la fierté de la Compagnie d'arc de FISMES.

Pour continuer le bilan d'activité, Jean-François JEROME prend la parole :

Notre participation à la vie de la commune Fismoise a encore été bien effective cette année :

- Notre stand gratuit à la fête de la St Eloy a attiré beaucoup de monde.
- Pendant les vacances de printemps, une cinquantaine d'enfants, durant 2 jours, ont appris les rudiments du tir à l'arc.
- Pour l'American Show, nous avons ouvert notre jeu d'arc dans lequel sont entrées plusieurs centaines de personnes, qui ont goûté à notre sport.
- Le centre aéré nous a également sollicité pour les vacances d'été. Nous avons répondu présent pour faire connaître le tir à l'arc à une dizaine de participants.
- Les informations dans « la vie à Fismes », distribué chez les commerçants, ainsi que les participations précédemment citées, plus le « bouche à oreilles » et le site internet (merci Jean-Pierre), ne sont sans doute pas étrangers à la venue de 12 nouveaux archers dans notre compagnie cette année.
- Nos rapports avec les autres associations Fismoises et Compagnies, ça ne va pas mal non plus.
- A la St Sébastien, les archers Majorettes de Fismes nous ont fait passer un bon moment, pendant lequel nous avons fêté les 80 ans de Jeanne-Françoise, une archère de Longueval, venue avec sa compagnie. Cette amitié avec Longueval, qui existe depuis de renouveau de notre compagnie, ne faiblit pas et nous sommes toujours contents de nous retrouver aussi bien à FISMES qu'à LONGUEVAL.
- Le bouquet provincial, qui a eu lieu cette année à ERMONT-ST PRIX, nous a fait rencontre beaucoup de compagnies qui ne tarissent pas d'éloges concernant notre bouquet de 2008. Heureusement que le défilé est long, la marche évite à nos chevilles de trop enfler.
- Un stand découverte, tenu par André LARRATTE et Virginie PLANTIN, nous a fait connaître à la société de chasse, lors de son parcours à COURVILLE.
- Nous avons accueilli les jeunes sapeurs pompiers de Fismes, avec lesquels nous avons passé une journée éducative, mais néanmoins conviviale.
- A notre concours Beursault, qui comptait pour la ligue et le départemental, avec le soutien du Conseil Général de la Marne, de nombreuses compagnies sont venues durant les 2 mois de cette compétition, quelquefois de loin comme EPPEVILLE ou BORDEAUX.

Cette petite liste n'est sûrement pas complète, mais je vais m'arrêter là, car je ne voudrais pas monopoliser votre attention trop longtemps, d'autres copains vont s'en charger.

PERSPECTIVES D'AVENIR :

Le président, André LARRATTE, remercie les différents et reprend la parole.

Il rappelle encore quelques faits marquants de la saison en compétition :

- le duel qui opposa 2 archers de Fismes au ligue en salle : Jules FREYSS et Maxime SAUCET,
- Quentin BREMARD, Thibaut REITER et Olivier MOREAU revenant du pas de tir lors du départemental Fédéral, avec un sourire jusqu'aux oreilles. Ils ont fait un tir exceptionnel et n'ont pas beaucoup quitter le jaune. Ils finissent tous les 3 sur le podium : c'est un podium grandiose avec la manière et les points. Bravo à vous trois et merci, on en redemande.

Il précise que maintenant nous avons 2 arbitres dans la compagnie, Thierry CAMUZET et André LARRATTE, et 1 arbitre assistant, Benoit HELLYNCK.

Ludivine PLANTIN, pour sa part, fait un stage d'entraîneur. Bravo pour elle.

Nous allons également monter un dossier de demande de label FFTA, dans le but d'obtenir au moins le label de bronze. Un label, c'est un gage de sérieux. Jean-Pierre PRZYGODZKI et Jean-François vont s'en occuper. Merci à eux.

Le repas de St Sébastien aura lieu le 23 Janvier 2011 à la salle Chezelle. Venez nombreux.

Le bouquet provincial 2001 aura lieu à CHOISY AU BAC le 22 Mai 2011. Réservez la date.

Enfin le championnat de France de tir en salle aura lieu à REIMS le 5 et 6 Mars 2011. La ligue et le département recherche des bénévoles pour aider à l'installation et au bon déroulement de ce championnat de France.

RECOMPENSES A NOS MEILLEURS ARCHERS :

André LARRATTE remet alors des enveloppes aux archers qui sont montés sur les podiums du département et de la ligue, et les félicite chaleureusement.

Il laisse alors la parole à Monsieur Jean-Pierre PINON, Maire de FISMES et conseiller général.

LA PAROLE AUX OFFICIELS :

Monsieur Jean-Pierre PINON remercie les personnes présentes à cette assemblée, le président de la compagnie d'arc de FISMES et les membres du bureau.

Il explique qu'effectivement le gymnase est maintenant utilisable. Le conseil d'administration du gymnase a validé le contrat de convention entre la Mairie de FISMES, le Collège THIBAUT DE CHAMPAGNE et le CONSEIL GENERAL DE LA MARNE. Il s'agit d'une convention d'occupation.

Cette occupation a un coût (prix horaire pour compenser les frais de fonctionnement du gymnase), et la mairie de FISMES le prend en charge en totalité pour les associations qui l'utilisent.

L'entrée dans le nouveau gymnase se fait par un système performant à carte (traçabilité). Dans la mesure où la ville de FISMES paye pour les créneaux utilisés, il faut effectivement que les associations utilisent les créneaux qu'elles ont réservés.

En ce qui concerne le bilan financier, Monsieur PINON rappelle que les associations ne sont pas là pour gagner de l'argent, et qu'un équilibre sur quelques années est une bonne vision.

De plus, après l'organisation du bouquet provincial par la compagnie d'arc de FISMES, Monsieur PINON n'a plus de doute sur la capacité de ses membres à gérer correctement l'association. Il félicite donc le bureau et son président pour leur gestion.

Il remarque que la compagnie d'arc de FISMES prend part de façon active et bien présente dans la vie fismoise, avec une vigilance sur la sécurité.

En ce qui concerne notre dossier sur le label auprès de la FFTA, il considère qu'à travers ce label, c'est une reconnaissance pour les archers et pour la ville de FISMES.

Pour la subvention de la commune, il ne devrait pas y avoir de problèmes. Pour une subvention du conseil général de la Marne, il y a des dossiers à faire.

Il transmet les félicitations de la ville de FISMES pour le travail accompli par les archers et demande aux personnes présentes de garder leur bonne humeur qui dépasse les limites de ces locaux.

Enfin, il remercie l'assemblée présente de l'avoir écouté.

Le capitaine de la compagnie d'arc de FISMES, Benoit HELLYNCK, reprend la parole pour insister auprès des archers pour le respect des nouveaux locaux mis à leur disposition. « Notre confort n'est pas gratuit », précise-t-il, mais il sait qu'avec les archers il n'y aura pas de souci.

Le président, André LARRATTE, reprend la parole. Il remercie une nouvelle fois les personnes présentes et les invites à partager le pot de l'amitié.

La séance est levée à 12h30.

**La secrétaire
M-P HELLYNCK**

**Le Président de la Compagnie d'arc de FISMES
André LARRATTE**